



Embaixada de Portugal
Secção Consular
Rabat

VISA DE COURT SÉJOUR POUR LES CHAUFFEURS ROUTIERS

DOCUMENTS POUR TOUS LES DEMANDEURS		
	OUI	NON
Formulaire de demande de visa ➤ dûment rempli, daté et signé		
1 photo récent ➤ en couleur sur fond clair, 3,5cm x 4,5cm		
Passeport (original et copie) ➤ Avec validité de 3 mois minimum après la date d'expiration du visa demandé ➤ obligatoirement avec 2 pages vierges		
Copie des anciens visas		
Carte d'Identité Nationale (copie) ➤ Carte de séjour pour tous les ressortissants non-marocains		
Assurance de voyage valide, valable pour tous les État-Membres de l'UE ➤ couvrant les dépenses nécessaires pour des raisons médicales, y compris l'assistance médicale urgente et rapatriement éventuel ➤ couverture minimale de 30 000 Euros		
DOCUMENTS SPÉCIFIQUES		
<u>DOCUMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ</u>		
Liste de chauffeurs de la société ➤ Avec nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance et numéro de CIN		
Status de la société		
Certificat du Registre de Commerce (Modèle 7)		
Certificat d'inscription au registre spécial de transporteur de marchandise pour compte d'autrui		
Relevés bancaires de 6 derniers mois		
Bordereau de Paiement des Cotisations à la CNSS		
Copie des permis de circulation ("carte grise") de tous les véhicules ainsi que des assurances internationales		
Documents attestant l'existence des relations commerciales régulières avec des sociétés au Portugal ➤ Par exemple : factures pro-forma, contrat, lettres d'entreprises, documents commerciaux		
Autorisation délivrée par le IMT pour le transport international de marchandises par route ➤ autorisation pour le prochain voyage et autorisations de voyage antérieures, le cas échéant		



Embaixada de Portugal
Secção Consular
Rabat

Lettre de voiture internationale (CMR) précédent		
<u>DOCUMENTS RELATIFS AU CHAUFFEUR ROUTIER</u>		
Copie du permis de conduire		
Copie de la carte professionnelle de conducteur		
Certificat de travail précisant les fonctions exercées, la date d'embauche et le salaire mensuel		
Ordre de Mission avec prise en charge de tous les frais de voyage		
Historique personnel de la déclaration de salaire à la CNSS		
Bulletins de paie de 3 derniers mois		
Relevés bancaires de 6 derniers mois		

Recommandations Importantes

- Tous les documents sont à présenter en originaux, accompagnés d'un jeu complet de photocopies bien lisible
- Tous les documents doivent être présentés en Français, en Portugais ou en Anglais, ou avec traduction officielle avec une validité moins que 3 mois
- Tous les documents expirés seront rejetés
- Documents ou photocopies manquants = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa
- **Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres justificatifs peuvent être demandés, le cas échéant**
- La présentation de tous les documents n'implique pas l'octroi automatique du visa